

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 novembre 2024

Convocation adressée le 17 octobre 2024 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 7 novembre 2024, à 17H30, à l'école élémentaire du Loing de Châtillon-Coligny.

Secrétaires de séance : Mme Nouvellon et Mme Bertrand

### Membres de droit présents

| Nom                                                                   | Qualité                           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>PRESIDENT(E)</b>                                                   |                                   |
| Mme Gressin                                                           | Directrice                        |
| <b>EDUCATION NATIONALE</b>                                            |                                   |
| Mmes Nouvellon, Weiss, Charpentier<br>M. Dupré<br>.                   | Enseignantes<br>Enseignant        |
|                                                                       |                                   |
|                                                                       |                                   |
| <b>ELUS</b>                                                           |                                   |
| M. Bourdon                                                            | Conseiller<br>municipal Châtillon |
| <b>PARENTS D'ELEVES</b>                                               |                                   |
| Mme Bertrand, Mme Dudiot,<br>Mme Payen, Mme Péronny, Mme Le Chevalier | Elues titulaires                  |
| <b>LA DDEN</b>                                                        |                                   |
| Mme Riffault                                                          |                                   |

### Membres invités

| Nom         | Qualité           |
|-------------|-------------------|
| Mme Bonneau | Adjointe Dammarie |

### Membres absents excusés

| Nom                           | Qualité                     |
|-------------------------------|-----------------------------|
| Mme Colombo<br>M. Ducardonnet | IEN<br>Maire de<br>Dammarie |

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme Nouvellon et demande un secrétaire parmi les représentants de parents d'élèves : Mme Bertrand.

## Ordre du Jour

1. Compte rendu du dernier conseil d'école
2. Règlement intérieur
3. Bilan financier de la coopérative scolaire
4. Présentation de l'année scolaire 2024/2025 – Evaluation d'école - TER
5. Projet d'école – Activités pédagogiques, culturelles et sportives
6. Santé et sécurité
7. Aides aux élèves à besoins particuliers
8. Questions diverses

### 1. Compte-rendu du dernier conseil

Le Compte-rendu du conseil d'école du 7 juin 2024 a été envoyé à tous les membres : vote et signature.

Il est approuvé.

### 2. Règlement intérieur

La question des montres connectées est évoquée. Il sera ajouté au règlement intérieur l'interdiction d'en apporter à l'école.

Protocole Harcèlement : l'école a obtenu Le niveau 1 du Label PHARE (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école). Les élèves sont sensibilisés à ce problème dans chaque classe, de façon ponctuelle, ou dans le cadre de la semaine contre le Harcèlement. Le protocole sera distribué aux parents.

Mme Riffault informe de l'existence de cours d'empathie.

La Charte de la laïcité sera à signer par tous les parents, sous forme de coupon-réponse papier, après diffusion par mail la semaine du 11 novembre. Elle est également lue et étudiée en classe avec les élèves.

### 3. Bilan financier de la coopérative scolaire

Somme du début d'exercice : 9 198.36 € en banque et 399.31 € en caisse soit 9 597.67€

- Lecture du détail des charges :

| <u>CHARGES</u>          |                                 |           |
|-------------------------|---------------------------------|-----------|
| 6070 0008               | Achats d'objets à revendre      | 2 989,34  |
| 6168 1008               | Assurances                      | 28,25     |
| 6181 0008               | Activités éducatives            | 21 844,00 |
| 6270 0008               | Frais bancaires                 | 0,00      |
| 6586 0008               | Cotisations versées à l'OCCE 45 | 189,84    |
| 6700 0008               | Dépenses exceptionnelles        | 1 459,90  |
| 6800 0008               | Biens durables                  | 0,00      |
| Total des charges (A) : |                                 | 26 511,33 |

Achats d'objets à vendre : fleurs d'automne, chocolats de Noël, photos de classe, saucissons et terrines.

Activités éducatives :

- Ecole et cinéma : 3 séances au cinémobile (CP, CP/CE1) : 280 €
- Sorties culturelles : 1569 € dont 1 138 € de transports

Etant donné le coût des transports, il est demandé d'étudier un budget autocar dans le budget 2025. Mme Bonneau propose de faire remonter la question lors de la prochaine réunion municipale de Dammarie. Peut-être ce point pourrait-il s'inscrire également dans le Territoire Educatif Rural ?

- Classe de neige : 4700 €
- Spectacle sur les contes : 480 €
- Achats pour la tombola et la buvette de la fête de l'école : 1181.59 € (dont 945 € pour la tombola)
- SACEM/SPRE : 135.59 €

Concernant la SACEM, Mme Dudiot signale que l'APE paye un abonnement annuel pour l'école maternelle et élémentaire, ce qui permettrait d'éviter les doublons.

- Lecture du détail des produits :

| <u>PRODUITS</u>          |                                           |           |
|--------------------------|-------------------------------------------|-----------|
| 7070 0008                | Ventes d'objets                           | 5 293,75  |
| 7080 0008                | Activités éducatives                      | 12 857,25 |
| 7410 0008                | Subventions des collectivités locales (3) | 2 206,00  |
| 7551 0008                | Contributions participatives              | 0,00      |
| 7551 1008                | Subventions d'associations                | 1 330,00  |
| 7562 0008                | Participations des familles               | 0,00      |
| 7700 0008                | Recettes exceptionnelles                  | 1 505,70  |
| Total des produits (B) : |                                           | 23 192,70 |

Ventes d'objets : Bénéfices

- Fleurs d'automne : + 120.78 €
- Chocolats de Noël : + 370,46 €
- Photos de classe : + 545,16 €
- Marché de Noël : + 420 €
- Saucissons et terrines : + 244.20 €
- Jeudis gourmands : + 430 €
- Vente d'objets : + 224 €

Activités éducatives :

- Tombola : + 549 €
- Buvette : + 344.16 €

Subvention de la Mairie de Châtillon-Coligny pour les enfants domiciliés à Châtillon : 680 €

Résultat de l'année : - 3 318.63 €

Somme à la fin de l'exercice : 5 946.94 € en banque et 332.10 € en caisse soit 6 279.04 €

#### **4. Présentation de l'année scolaire 2024/2025 – Evaluation d'école – TER**

##### **- La rentrée**

La rentrée a eu lieu lundi 2 septembre. Les parents d'élèves et les enfants ont été invités à un goûter à la sortie de l'école. Celui-ci était organisé et financé par les mairies de Châtillon et de Dammarie.

Bilan positif : moment de partage, beaucoup de convivialité.

Points négatifs : gestion de l'organisation (l'installation n'était pas faite à la sortie des élèves).

Enseignants et élus non reconnaissables ou occupés à installer, et donc pas disponibles. L'APE était également présente.

Proposition de renouveler l'opération l'année prochaine en revoyant son organisation, comme décaler l'heure de sortie des Maternelles pour qu'ils bénéficient du goûter en même temps.

##### **- Les élections de parents :**

6 parents se sont présentés. Merci à elles : Mme Dudiot (classe de CP/CE1 de Mme Nouvellon), Mme Percheron (classe de CP/CE1 de Mme Nouvellon et M. Dupré), Mme Payen (classe de CP/CE1 de M. Dupré), Mme Le Chevalier (CM1), Mme Péronny et Mme Bertrand (CM2).

Le vote s'est effectué uniquement par correspondance.

Nombre d'électeurs : 166 inscrits

Nombre de votants : 91 votants

Soit une participation de : 54.82 % (46.2 % en 2023).

Mme Le Chevalier signale que les envois faits par la poste auprès du deuxième parent (en cas de séparation) ont été trop tardifs. Réponse : Légalement, on ne peut pas faire passer le matériel de vote par l'enfant, sauf si on a eu une autorisation préalable.

A l'avenir, un vote probablement électronique solutionnera le problème.

Moyen de communication mis à disposition pour communiquer avec les autres parents : tableau d'affichage, boîte aux lettres, cahier de liaison, ENT.

La DDEN :

Mme Riffault se présente. Elle explique qu'elle est Déléguée Départementale de l'Education Nationale à titre bénévole, nommée au service de l'école par le directeur académique pour trois ans. Elle est membre de droit du Conseil d'école, indépendante et impartiale.

Ayant pour fonction de contrôler les bâtiments, elle envoie ses comptes-rendus de visite à la Mairie, au DASEN et à l'Inspection de circonscription. Elle a également un rôle de médiatrice entre les différents acteurs de l'éducation (élèves, parents, Mairie), ou intervient par rapport au périscolaire, aux repas, ou aux transports scolaires.

Elle est au service de la citoyenneté et de la laïcité.

##### **- Les enseignants :**

L'école est composée de 5 classes. L'effectif est en baisse depuis plusieurs années.

Répartition à ce jour :

Classe 1 CP/CE1 : Mme Nouvellon (18 élèves : 12 + 6)

Classe 2 CP/CE1 : M. Dupré (17 élèves : 9 + 8)

Classe 3 CE2 : Mme Weiss (23 élèves)

Classe 4 CM1 : Mme Charpentier (21 élèves)

Classe 5 CM2 : Mme Gressin (21 élèves)

Soit un total de 100 élèves (moyenne de 20 par classe).

Le choix de partager les CP a été pensé dans un but pédagogique étant donné le profil des élèves.

En plus des enseignants ayant leur classe, sont rattachés à l'école :

Deux remplaçants pour la formation continue : Mme Malpeyre et Mme Verkest

Une remplaçante pour les congés courts : Mme Surateau

Le complément de direction est assuré par Mme Ledru, le jeudi, pour les CM2.

Les remplaçants sont rattachés administrativement à l'école mais n'ont pas la fonction de remplacer les enseignants de l'école. Ils ne sont que très rarement dans les locaux.

#### **- Les intervenants :**

##### **Musique :**

Changement d'affectation pour Stephen Gasquez, le professeur de musique intervenant l'année dernière. Suite à la démission après sa formation d'un nouvel intervenant dès le début de l'année, il n'y en a pas pour l'instant. Les CMR (centres musicaux ruraux) sont en phase de recrutement. La participation au Festival Amilly Chante est compromise, et la fête des écoles verra ses ambitions à la baisse par rapport aux chants de la chorale.

##### **EPS :**

Mme Chloé Blanchard intervient sur 1 cycle de 6 à 7 séances par classe (sur une période). Elle n'interviendra plus à partir de juin car elle est employée à la piscine de Bellegarde.

Corinne David (natation) intervient sur un cycle de 10 à 12 séances par classe.

Au fil des années, le temps imparti aux intervenants sportifs est de plus en plus court.

**AESH** (Accompagnants des élèves en situation de handicap) : Mme Mandigout et Mme Maufrois interviennent pour un élève de CP scolarisé à mi-temps et une élève de CE2. Une autre de CP est toujours en attente d'un recrutement AESH mais c'est en cours.

#### **- Evaluation d'école**

Les écoles maternelle et élémentaires participent à une évaluation d'école.

C'est un dispositif national qui concerne toutes les écoles depuis janvier 2022. Son objectif est d'être utile aux établissements pour les éclairer dans la construction de leur projet, la conduite de leurs actions et l'amélioration de leurs résultats.

L'évaluation d'école permet de mettre en valeur les points forts des écoles, d'identifier leurs marges de progrès en vue de proposer des pistes d'amélioration pour la réussite éducative des élèves et la qualité de vie de tous.

Ce n'est pas une inspection d'école ou une évaluation des personnes. Elle n'aboutit pas non plus à un classement des écoles.

Dans le cadre de cette démarche, les parents et les enfants sont invités à répondre à un questionnaire en ligne. Trois questionnaires ont été proposés : CP/CE1, CE2/CM1/CM2 et parents. A ce jour, 7 réponses en CP/CE1 sur 35 élèves, 27 réponses en CE2/CM1/CM2 sur 65 élèves et 46 parents.

Les réponses sont anonymes.

Les points forts et les points à améliorer seront tirés des différentes réponses lors de la synthèse.

Le retour de cette évaluation d'école sera effectué à tous les partenaires de l'école (les écoles, les parents, le périscolaire, les Mairies...).

Mme Bonneau demande si la Mairie peut avoir les questionnaires. Mme Riffault également. La DDEN s'interroge sur l'identité des évaluateurs. Il s'agit d'un directeur d'école, d'un inspecteur

et d'un conseiller pédagogique qui ne font pas partie de la circonscription afin d'avoir un regard neuf.

Le calendrier :

- Réalisation du questionnaire par les enseignants des écoles du Loing, distribution des questionnaires aux parents et aux élèves d'élémentaire (en cours)
- Visite des écoles et entretiens avec les évaluateurs externes au mois de janvier (école maternelle le matin et école élémentaire l'après-midi).
- Bilan par les évaluateurs externes aux écoles le 4/02
- Retour aux parents de cette évaluation d'école lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025

Cette évaluation permet déjà une concertation plus importante et la mise en place d'actions communes maternelle et élémentaire puisque nous avons commencé à y réfléchir en milieu d'année dernière.

## - TER

Les écoles du Loing font désormais partie du TER (Territoire Educatif Rural) du secteur de collège d'Henri Becquerel avec les écoles de Sainte Geneviève des Bois, de Pressigny les Pins, de Montcresson, de St Maurice sur Aveyron, de Montbouy, de Nogent sur Vernisson et de la Chapelle sur Aveyron.

Ce projet a pour objectif de constituer un réseau de coopération autour de l'école au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles.

La démarche est partenariale et réunit les services de l'état, les collectivités, les organismes sociaux, les partenaires associatifs et le secteur économique en lien avec l'ensemble de la communauté éducative.

Le but du TER est de rompre l'isolement territorial en travaillant sur 3 axes :

Axe 1 : Favoriser l'ouverture culturelle sur le territoire et dans les établissements

Axe 2 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires

Axe 3 : Développer l'autonomie au service de l'orientation.

Ce projet est coordonné par une enseignante référente : Madame Asselin Corinne, directrice de l'école maternelle de Nogent sur Vernisson.

Ce TER a été signé par les maires de toutes les communes en présence du directeur académique.

La question du manque d'intervenants pourra être soulevée lors de la prochaine réunion du TER.

## **5. Projet d'école – Activités pédagogiques, culturelles et sportives**

Projet d'école

**Axes retenus :**

Axe 1 : Enseigner les fondamentaux

Français :

- Continuer l'apport du lexique pour mieux écrire.
- Ecrire en respectant les accords.

Mathématiques :

- Acquérir des procédures de calcul mental et de faits numériques.

Axe 2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

- Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant.
- Développer l'attention et la concentration, développer le goût de l'effort.

Axe 3 : Agir sur le climat scolaire

- Respecter autrui : Apprendre à communiquer en utilisant un langage correct. Respecter les autres. Connaître et respecter les règles et les lois.

### **Activités :**

#### **Axe 1**

##### **Augmenter la fluidité de lecture, le lexique et l'écriture**

- Participation au Scrabble scolaire CE2/CM1/CM2, avec deux élèves qualifiés dans chaque classe.

A venir :

- Lectures croisées :

Les CM1 vont lire aux CP/CE1 classe 1 en période 3, retour en Période 5.

Les CM2 vont lire aux CP/CE1 classe 2 et aux CE2 en Période 2. Retour à prévoir.

- Lecture en maternelle :

Les CM1 et les CM2 vont lire des histoires en maternelle : CM1 le 6/05, CM2 en Période 5 (jour à définir).

##### **Acquérir des procédures de calcul mental et de faits numériques**

- Défi-maths en cycle 3 : travail par groupes sur des énigmes mathématiques avant ou après les vacances

A venir :

- Participation à l'action nationale « La course aux nombres » pour progresser en calcul mental, dans le cadre de la semaine des mathématiques, du 13 au 20 mars.

#### **Axe 2**

##### **Sécuriser le développement de l'enfant**

- Liaison inter-cycle : spectacle commun pour les maternelles et les CP, CE1, CE2 : Les trois petits cochons et le Père Noël, le 9/12. Partage du coût avec la maternelle 400 €.
- Jeux d'eau GS/CP
- Intervention de l'infirmière scolaire : Mon corps (CM1/CM2), Le sommeil/les écrans (CE2) en janvier. Les CP-CE1 n'ont pas encore défini le thème.

##### **Développer l'éveil culturel, l'envie d'apprendre, les projets coopératifs :**

- Vente de bulbes (CE2/CM1), de chocolats (CP, CE1, CM2), de photos scolaires (en cours).
- Activité astronomie avec l'Astroclub de Ouzouer sur Loire grâce à la venue du club organisée par la commune. Merci à Mme Mantecon. Planétarium et observation du soleil Le 4/10 pour les CM1 et les CM2.
- Visite de la bibliothèque municipale (CM1) le 17 octobre
- Atelier à la bibliothèque avec les CP-CE1 de Mme Nouvellon le 17/10 : visite et découverte / « Colette racontée aux enfants » à partir de l'album « Je m'appelle Gabrielle Colette »
- Exposition de photos « Reflets et ombres » proposée par le Comité des Fêtes et promenade jusqu'à la fresque de Ratur pour les CP-CE1 de Mme Nouvellon le 18/10. Les

CE2 ont été obligés d'annuler leur visite de l'exposition car il n'y avait pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

- Visio conférence avec Damien Seguin - un skipper qui participe au Vendée Globe - pour les CE2 le 5/11.
- Visite de l'exposition d'arts proposée par le Comité des Fêtes avec des artistes locaux pour toutes les classes cette semaine du 5 au 8/11
- Sortie géographie : connaître les rues et les faubourgs de Châtillon pour les CM1 le 7/11

A venir :

- Le monument aux morts de Châtillon le 8/11 : CM1 et CP
- Ecole et Cinéma : classe de CE1 et CM1 le 18/11 : Tout en haut du monde (1h20)
- Décoration et vente de calendriers : CE2/CM1/CM2
- Visite du musée de Châtillon : CM1, en Période 2
- Fabrication et écriture de cartes de Noël à destination des personnes âgées de l'EPHAD, projet porté par une ancienne élève : Mélina Lingelser
- Reprise de la correspondance avec l'EPHAD pour les CP/CE1 de Mme Nouvellon
- Projet en construction d'élaboration d'une fresque collaborative avec tous les élèves sous forme de carrés à assembler avec le soutien de l'association 'Arts en sens'
- Spectacle musical COMCOM entièrement financé : Rajasthan Express le 18/03
- Expo FRMJC « Bienvenue chez Fraise » Alimentation, développement durable fin mars CM1 et CM2
- USEP : Usépiades pour les cycles 2, et pour les cycles 3, randonnée (CE2, CM1, CM2)
- Cross Communauté de communes : jeudi 3 avril à l'espace Colette CE2/CM1/CM2
- SMICTOM jeudi 22 mai, Tri et recyclage, CP/CE1 - Mme NOUVELLON  
mardi 24 juin, Tri et recyclage, CP/CE1 - M. DUPRE / Compostage, CE2 - Mme WEISS  
mardi 1er juillet Compostage, CM1 et CM2

### **Axe 3**

- Jeudi gourmand organisé par les CM2 le 10 octobre. Le prochain aura lieu le 12/12. Même bref, c'est un moment d'échanges et de convivialité avec les parents.

A venir :

- Jeux de société à la maternelle : les élèves de CM2 vont encadrer, jouer avec les élèves de maternelle le 3/12
- Après-midi jeux de sociétés. Les parents seront sollicités pour venir jouer avec les élèves : CM1 et CM2 le 7 février ; les CP, CE1 et CE2 en période 5
- Journée déguisée le 7 février dans le cadre de la « Journée internationale de la fraternité humaine le 4/02»
- Participation au Printemps de la Poésie du 26 au 29 /03. Thème : Ma ville, mon village
- Fête de l'école à l'Espace Colette le 13/06
- Kermesse organisée par l'APE le 20/06

Mme Bertrand demande si une sortie vélo aura lieu, comme l'an dernier. Il n'y en aura pas étant donné qu'il n'y a pas de cycle vélo en CM cette année.



## **6. Santé et sécurité**

### **- Santé**

Une trousse de secours est dans toutes les classes à emmener lors des déplacements ou séances de sport.

A chaque soin important apporté à un enfant, une fiche est donnée pour expliquer ce qui a été fait et par qui. Les parents sont appelés selon les cas ou lorsque c'est nécessaire, nous téléphonons au 15 pour avoir un avis.

Cinq élèves bénéficient d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) précisant les soins particuliers à apporter.

Un bilan infirmier sera effectué pour les élèves de CP ; date à définir. Demande pour les CE2 également.

### **- Sécurité**

Dans l'année, 3 exercices incendie devront être réalisés ainsi que 3 exercices PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) dont 1 exercice intrusion malveillante.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 3 octobre. L'alarme a bien fonctionné. Rassemblement sous le préau aux points de couleur qui ont été retracés, correspondant à chaque classe.

Un exercice d'évacuation PPMS intrusion malveillante a été réalisé le 14/10 avec l'école maternelle. L'alarme silencieuse est maintenant fonctionnelle et a été facilement repérée par les élèves. La conduite à tenir est affichée dans les classes, les élèves en ont été informés. L'exercice consistait à fuir, un autre sera certainement réalisé dans le but de se cacher.

2 autres exercices incendie auront lieu en février et mai et au moins 1 autre PPMS confinement (risques majeurs) au mois de mars : les élèves de CP et CE1 se confinent dans la coursive près de la classe des CP et les CE2, CM1 et CM2 dans la salle de bibliothèque. Ces lieux sont équipés de réserves de bouteilles d'eau, de gâteaux secs, d'une malle de secours et d'un point d'eau. L'école dispose de deux malles PPMS fournies par la mairie. Le matériel est renouvelé lorsque cela est nécessaire.

Pour rappel, le périmètre de proximité concernant les sorties scolaires sans accompagnateur et ne nécessitant pas d'autorisation de sortie comprend le centre-ville et le secteur du collège.

## **7. Aides aux élèves à besoins particuliers**

Mme Audouin, psychologue de l'éducation nationale est revenue. Elle intervient sur notre vaste secteur : Châtillon-Coligny (2 écoles), Nogent-sur-Vernisson (2 écoles), Montcresson, La Chapelle-sur-Aveyron, St Maurice-sur-Aveyron, Ste Geneviève-des Bois, Pressigny-les-Pins, Boismorand, Les Choux, Adon, La Bussière, Les Montoires à Gien. Elle essaiera de répondre au mieux aux attentes des parents et des enseignants. Elle interviendra ponctuellement et pour les demandes d'orientation mais ne peut faire un suivi dans ces conditions.

Mme Bethaut (maitresse à dominante pédagogique) et Mme Toso (maitresse à dominante relationnelle) interviendront à partir de février à la demande des enseignants.

Et sans intervention directe du RASED ce semestre, des interventions du pôle ressource sous forme d'observations et d'échanges avec l'enseignant sont proposées.

Les Aides Pédagogiques Complémentaires (APC) effectuées par les enseignants (36 heures dans l'année) se déroulent le mercredi matin ou le soir après la classe et porteront sur la lecture et l'écriture essentiellement.

Mme Nouvellon : pas d'APC

M. Dupré : pas d'APC

Mme Weiss : 4 élèves lecture/écriture

Mme Charpentier : 2 séances de 3 h réalisées un mercredi matin, groupes de 4/5 élèves pour la rédaction d'un journal de bord numérique (Utilisation des PC de la classe mobile).

Mme Gressin, en tant que directrice, est dispensée des APC. Les APC commenceront avec Mme Ledru le jeudi.

24h de soutien renforcé seront encadrées par Mme Gressin à partir de mi-novembre selon un calendrier établi, le mardi et/ou le jeudi, 1h après les cours, pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 afin de travailler les compétences de bases en lecture et écriture.

Dans tous les cas, ce sont les enseignants qui proposent ces séances aux parents.

Les évaluations nationales de début d'année ont eu lieu dans toutes les classes et ont permis de repérer les élèves en grandes difficultés. Le bilan de l'école n'est pas encore diffusé, nous en reparlerons au prochain conseil. Il va permettre de cibler les compétences à travailler au sein de notre école et en relation avec l'école maternelle.

## **8. Questions diverses**

Toujours pas de connexion internet correcte pour permettre de travailler avec les ordinateurs de la classe mobile dans les classes. Il avait été évoqué un passage à la fibre au dernier conseil d'école... Ce point a-t-il été discuté en Mairie ?

Une demande d'investissement sera déposée en début d'année pour l'installation d'un vidéo-projecteur fixé au-dessus du tableau en classe de CP. Equipement de 4 classes en tableau blanc. (poussière sur le vidéo projecteur et l'ordinateur)

Remerciements à la mairie pour le retraçage des lignes et pour tous les travaux de l'année.

Le 7 novembre 2024

à Châtillon-Coligny

La directrice de l'école, présidente de séance

GRESSIN Marie-Céline

Les secrétaires de séance,

Nouvellon Magali  
Bertrand Stéphanie